Image not found or type unknown

Inscription à un club nautique

Par **liliradam**, le **20/11/2012** à **10:54**

Bonjour,
En septembre, je me suis inscrite pour la première fois à un cours d'aquaforme donné par un club nautique de ma ville (ACB)pour un jour, horaires et piscine bien définis. Mais suite à des travaux prévus par notre ville (Bourges), une des 2 piscines sera fermée presque tout le premier trimestre 2013. Notre club a décidé de réserver les crénaux-horaires de la seconde piscine qu'aux équipes de natation sportive, synchronisée et de water-polo du club, privant ainsi les personnes des autres sections de leurs activités. Il a été proposé, très tardivement (le 25 octobre), aux adhérents de la section Aquaforme des deux piscines, huit cours de rattrapage pendant les vacances de la Toussaint (du 29 octobre au 9 novembre) au centre nautique, dans le petit bain, mais peu de personnes ont pu en bénéficier car ces cours étaient limités à 25 personnes et beaucoup de personnes étaient en congés. Sommes-nous en droit de lancer une pétition pour réclamer un dédommagement car lors de l'inscription la plupart des adhérents n'ont pas été prévenus ou bien d'une manière floue de la suppression du leurs cours pendant un trimestre?
Je vous remercie par avance pour votre réponse.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés